

**CAMPAGNE SUCRIERE 2007**  
Jeudi 13 décembre 2007

DOSSIER DE PRESSE

## UNE MAUVAISE ANNEE CONJONCTURELLE MAIS DES FONDAMENTAUX SOLIDES

Cyclone, sécheresse et volcan... se sont conjugués pour aboutir au scénario catastrophe qu'on connaît :

**1 575 513 tonnes de cannes - 798 096 tonnes de cannes broyées à Bois-Rouge et 777 417 tonnes au Gol**

Il faut remonter à 1958 pour retrouver un seuil aussi bas : 1 483 100 tonnes de cannes pour 13 usines en fonctionnement. Rappelons cependant qu'à l'époque, La Réunion comptait près de 40 000 hectares de cannes. Ainsi le rendement moyen de sucre à l'hectare a considérablement augmenté entre les deux périodes, ce qui témoigne des efforts accomplis dans la filière.

Ces aléas climatiques n'ont pas permis de mesurer les efforts qui sont déployés sur le terrain pour améliorer la production dans les champs et dans les usines.

Pourtant, structurellement, La Réunion a réussi à stabiliser ses fondamentaux : Convention Canne ; OCM Sucre et APE garantissent une visibilité à la filière. L'interprofession est désormais en marche et permet de faire jouer à plein la solidarité entre planteurs et industriels et d'engager les investissements de long terme pour la filière (replantation, plan de mécanisation et de développement canne...)

- *Chiffres provisoires - CTICS*

## CAMPAGNE SUCRIERE 2007 : UNE CAMPAGNE SINISTREE

La Réunion a broyé **1 575 513 tonnes de cannes**, soit une baisse de plus de 15 % par rapport à 2006 (1 864 300 tonnes).

Cette production reste bien en deçà de la moyenne décennale 1997-2006 qui est de 1 852 000 tonnes.

La richesse de l'île a été de 13,74%, soit un niveau médiocre comparé à 2006 (14,03 %) et à la moyenne décennale (13,93%).

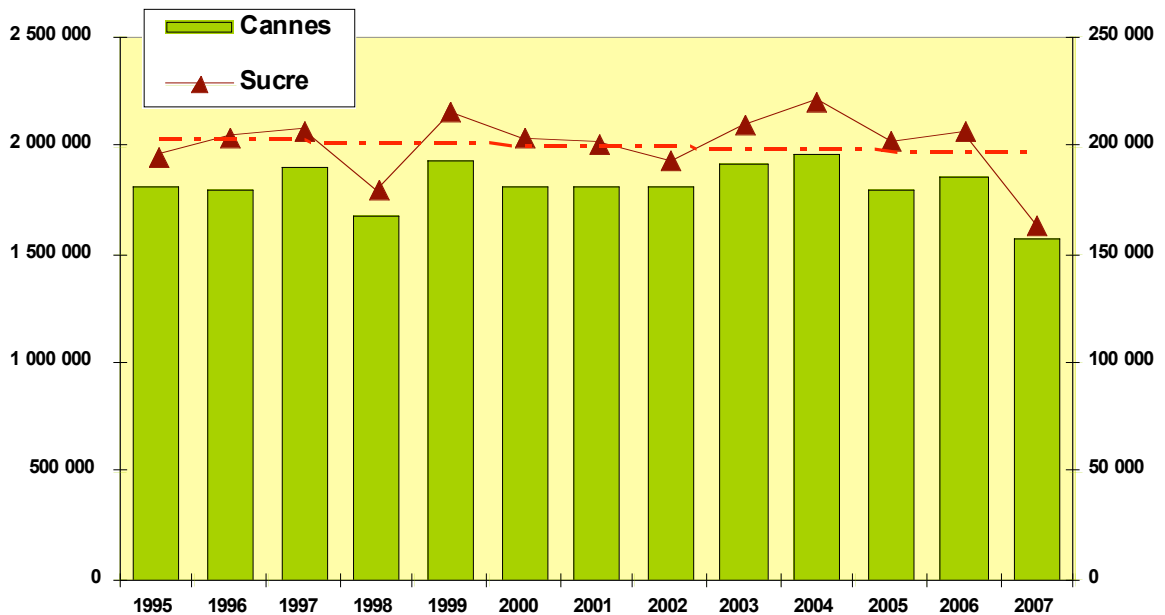
- Dans le Sud, La richesse moyenne a été enregistrée à 14,00%. Elle baisse de 2% par rapport à 2006 (14,34%).
- Dans le Nord et l'Est, la richesse moyenne a été enregistrée à 13,48%. Baisse de 2% par rapport à 2006 et 1% par rapport à la moyenne décennale.

La richesse est égale à la moyenne décennale sur Beaufonds et Pente-Sassy ; sur tous les autres centres elle reste inférieure.

La production de sucre sera d'environ 166 600 tonnes, soit une baisse de 20%. Cependant, dès l'année prochaine, La Réunion devrait retrouver un tonnage dans la moyenne décennale.

*\* Chiffres provisoires*

## Evolution du tonnage de cannes\*



### Une baisse de production sur tous les bassins canniers

**A Bois-Rouge, 798 096 tonnes ont été broyées – en 2006 : un peu plus de 944 000 tonnes**

- la plus forte baisse par rapport à la campagne 2006 a été enregistrée à La Mare avec  $-19\%$  (21 000 tonnes pour 26 105 tonnes en 2006) et à Grand-Pourpier (34 428 tonnes pour 38 403 t).
- Par rapport à la moyenne décennale, la plus forte baisse est toujours enregistrée à La Mare  $-38\%$  (21 000 tonnes pour 34 104 tonnes en moyenne décennale) et à Grand Pourpier  $-32\%$  (33 000 tonnes pour 48 390 tonnes en moyenne décennale).

**Au Gol, 777 417 tonnes ont été broyées – en 2006 : un peu moins de 920 000 tonnes.**

- Toutes les autres plateformes enregistrent des baisses importantes.

Plusieurs facteurs, dans un contexte de tensions croissantes sur le foncier agricole en général et sur la sole cannière en particulier ont conduit à ce résultat :

- les aléas climatiques se sont conjugués dans le scénario le plus défavorable : cyclone Gamède, suivi de quatre mois de sécheresse exceptionnelle (50% de la pluviométrie décennale) en période

habituellement pluvieuse. Le manque d'eau après le stress des vents cycloniques a interrompu la croissance de la plante, les premières pluies n'arrivant pour tout arranger qu'en début de récolte.

- En plus de l'impact climatique, l'éruption volcanique du Piton de la Fournaise en mars avril, exceptionnelle dans l'ampleur des volumes de magma émis, s'est accompagnée d'émission de gaz et de cendres dont l'acidité a littéralement brûlé la canne dans les régions Est, Ouest et Sud de l'île.

### Résultats par usine\*

Usine	Tonnage de cannes			Richesse		
	Moy 97-06	2006	2007	Moy 97-06	2006	2007
Bois-Rouge	917 964	944 821	798 096	13,56	13,74	13,48
Le Gol	933 936	919 511	777 417	14,30	14,34	14,00
<b>Total La Réunion</b>	<b>1 851 900</b>	<b>1 864 332</b>	<b>1 575 513</b>	<b>13,93</b>	<b>14,03</b>	<b>13,74</b>

### Résultats par Bassin cannier\*

Bassins canniers	Tonnage de cannes			Richesse		
	Moy 97-06	2006	2007	Moy 97-06	2006	2007
Beaufonds	475 313	531 752	444 505	13,96	14,13	13,93
Bois-Rouge	394 260	374 666	319 223	13,00	13,16	12,81
Savanna	184 913	182 907	157 915	14,13	14,07	13,88
Le Gol	458 857	435 754	366 038	14,48	14,48	14,22
Grand-Bois	338 557	339 253	287 891	14,14	14,28	13,78
<b>Total</b>	<b>1 851 900</b>	<b>1 864 332</b>	<b>1 575 513</b>	<b>13,93</b>	<b>14,03</b>	<b>13,74</b>

\* Sources CTICS - Chiffres provisoires

## Résultats par centre de réception\*

Centres de réception	Tonnage de cannes			Richesse		
	Moy 97-06	2006	2007	Moy 97-06	2006	2007
Beaufonds	240 645	263 281	214 415	14,17	14,31	14,21
Ravine Glissante	105 563	124 841	104 990	13,68	13,72	13,49
Pente Sassy	129 106	143 630	125 039	13,80	14,15	13,84
Bois-Rouge	360 154	348 561	298 144	12,97	13,14	12,81
La Mare	34 106	26 105	21 079	13,27	13,38	12,82
Savanna/Gd Pourpier	48 391	38 403	34 428	14,12	14,01	13,97
Vue Belle/Tamarins	60 844	70 621	61 411	13,98	13,92	13,75
Stella	75 678	73 883	62 077	14,22	14,24	13,97
Le Gol	153 560	175 772	150 705	14,48	14,48	14,18
Pierrefonds	66 210			14,56		
Casernes	252 328	259 981	215 333	14,45	14,47	14,25
Grand-Bois	186 357	179 290	153 202	14,17	14,13	13,69
Langevin - Baril	152 200	159 963	134 689	14,10	14,45	13,89

\* Sources CTICS - Chiffres provisoires

## Production de sucre

Le faible apport de cannes se traduit par une production de sucre elle aussi en baisse.

La sucrerie de Bois-Rouge produira environ 84 000 tonnes – contre 100 000 tonnes en moyenne les autres années.

A la sucrerie du Gol, 82 600 tonnes devraient être produites contre également 100 000 tonnes en 2006.

Outre le faible tonnage, ce résultat est également dû à la mauvaise qualité des cannes :

- difficultés d'extraction
- pas de jus dans la canne
- mauvaise richesse
- pureté historique la plus basse

Cette baisse de production constitue un **manque de 36 000 tonnes de sucre**.

## Production de sucre 2007\*

	Sucrière de la Réunion	Sucrerie de Bois-Rouge	Total
Usine du Gol	69 600	13 000	82 600
Usine de Bois-Rouge	49 500	34 500	84 000
<b>Total</b>	<b>119 100</b>	<b>47 500</b>	<b>166 600</b>

\* *Chiffres provisoires*

## DES BASES SOLIDES POUR LA FILIERE

### Des efforts masqués par une situation conjoncturelle défavorable....

La conjoncture a été mauvaise.... Pourtant des efforts importants ont été réalisés sur le terrain pour augmenter la production de cannes.

Ces efforts se sont accentués l'année dernière avec notamment plusieurs mesures actées dans la nouvelle convention canne :

- Les mesures pour augmenter le revenu des planteurs avec l'augmentation de la prime bagasse /production et la création d'une prime de soutien aux zones difficiles
- Les mesures pour accompagner la relance de la production avec la subvention et avance à la replantation
- La création des Pôles Canne...

Cette baisse de production était pressentie depuis plusieurs mois. L'interprofession n'a pas attendu. Elle a décidé d'agir immédiatement et a fait des propositions en CMU et en CPCS pour apporter des réponses concrètes pour améliorer notamment la trésorerie des planteurs.

Parmi les plus importantes on citera :

- Les aides à l'engrais : une réduction de 80 € par tonne a été accordée à tous les planteurs entre le 15 juillet et le 31 décembre.

**A ce jour, environ 600 planteurs ont fait appel à cette aide.**

- L'augmentation de l'avance plantation de 50 % : ainsi les avances passent de 1 000 € à 1 500 € pour les replantations simples et de 2 000 à 3 000 € pour les replantations avec améliorations foncières. Cette aide sera accordée jusqu'au 30 juin 2008.
- Par ailleurs, le report des échéances des prêts de 2007 sur 2008 a été négocié avec le Crédit Agricole

**Aujourd'hui, des mesures complémentaires vont être discutées lors de la CPCS :**

- Indemnisations Gamède : tout doit être fait pour que les aides de l'Etat soient versées aux planteurs le plus rapidement possible, afin d'améliorer leur trésorerie et leur permettre d'acquérir les intrants indispensables pour la pleine réussite de la prochaine campagne.

Si des difficultés liées à la procédure budgétaire de l'Etat devaient empêcher le versement de cette indemnisation dans les tout premiers jours de l'année 2008, les industriels sont prêts à réaliser le relais de trésorerie. En complément une aide exceptionnelle d'environ 800 000 € pourrait venir s'ajouter à l'indemnisation et serait versée par les industriels aux planteurs. Enfin, un plan de mécanisation ambitieux de plus de 3,5M€ pour la campagne 2008 est présenté au CPCS de ce jour (cf infra).

- Mise en place d'une caisse de portage replantation :
  - Le dossier serait pris en main par un animateur du Pôle canne qui d'une part gèrera la partie administrative et d'autre part conseillera le planteur sur le plan technique (choix des boutures, travail du sol, réception de la replantation...)
  - La caisse de portage assurera la partie financière afin de faciliter la trésorerie des planteurs

Enfin, la vigilance sur le maintien des terres à cannes doit être décuplée. Devant ces éléments conjoncturels, certains se réjouissent déjà d'un possible grignotage des terres agricoles. La défense de la sole cannière reste pourtant la priorité de la filière et l'objectif de 30 000 ha de cannes par tous ses acteurs.

Deux sujets sont examinés par l'interprofession :

- Les comités locaux du foncier : pour faire suite aux Assises du Foncier Agricole, la Chambre d'Agriculture a mis en place, commune par commune, un Comité Local du Foncier Agricole. Son rôle est d'alerter les partenaires de la filière en cas de toute menace sur le foncier agricole et d'être une vigie locale permanente.
- Le comité de coordination du foncier : dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles compétences du Conseil Général en matière de politique foncière, deux points importants ont été proposés afin de coordonner les actions et de rationaliser les moyens :
  - La mise en place d'un Comité de coordination piloté par le conseil général, auquel est associée étroitement l'interprofession canne
  - La mise en synergie de tous les acteurs fonciers.

Les grands objectifs sont durables et fondamentaux :

- Renforcer la protection des terres agricoles à fort potentiel agronomique,
- Dynamiser les opérations de récupération des terres en friches,
- Réformer la politique des structures agricoles,
- Harmoniser et coordonner les interventions des acteurs fonciers

Des pistes d'actions avaient d'ores et déjà été mises en évidence : protection forte des terres ayant bénéficié d'investissements publics, non division des

exploitations notamment par les cédants, acquisition de foncier stratégique, lutte contre le mitage, application du nouveau SAR...

Maintenir une sole cannière entre 27 et 30 000 hectares,  
Atteindre une superficie irriguée totale de 20 000 hectares  
Plus que jamais à l'ordre du jour et vitale pour la filière

## Mais les fondamentaux sont là !

Remonter la pente, oui c'est possible. Grâce à notre volonté commune de nous en sortir. **Grâce aussi à une situation structurelle favorable et stabilisée.**

### 1. Sur le plan local

- Une interprofession en ordre de marche, plus forte, plus réactive, plus solidaire
- La mise en place d'un plan de mécanisation et de développement canne ambitieux :
  - Le plan de mécanisation permettra de réaliser un effort significatif en particulier sur les coupeuses (11 tronçonneuses, 9 cannes longues, 26 petites coupeuses), d'accentuer la préparation de terrains (bulls, tracteurs forte puissance, broyeurs) et la plantation mécanique (10 planteuses...).
  - Le plan d'optimisation de la sélection variétale permettra de cibler les croisements, d'intégrer de façon plus importante les planteurs dans le dispositif, d'accélérer le processus de libération de nouvelles variétés...

### 2. Sur le plan national et européen

- L'OCM sucre : elle offre à la filière réunionnaise les conditions favorables à son développement. Les spécificités des filières domiennes, dans un contexte international en pleine mutation, sont prises en compte.
- Les APE : les clauses de sauvegarde sont prévues. La France a obtenu de Bruxelles l'exclusion du marché des DOM de l'ouverture du marché européen. Pendant 20 ans (10 + 10), les sucres APE ne pourront bénéficier sur le marché des DOM des mêmes droits que ceux obtenus sur le marché européen.
- Le FEADER : le plan opérationnel a été approuvé par les institutions européennes. Globalement, les sommes allouées à la filière canne-sucre restent constantes

**CONTINUER A SE BATTRE  
PLANTER, IRRIGUER, MECANISER,  
PROTEGER LES TERRES AGRICOLES  
TEL EST NOTRE CREDO !**